

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURCOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{m^e})

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 800 francs

2365 *Cnephasia communana* H.-S., 20-5-57, Cravant. Répartition géographique mal connue, les captures sont très dispersées d'après le cat. Lhm. ; c'est peut être en raison de la difficulté qu'il y a à l'identifier.

2530 *Eucosma asseclana* Hb., 17-5-57, St-Bris-le-Vineux (Y.) ; 6-6-57, Cravant. Captures signalées en tant qu'elles vérifient l'indication du cat. Lhm. : espèce surtout centrale.

2587 *Endothenia ericetana* Westw., 27-7-57, Cravant. Sa présence ici étend vers le sud la répartition géographique de cette espèce réputée surtout septentrionale.

Je tiens avant de terminer cette note à exprimer aux spécialistes qui ont bien voulu m'aider pour les déterminations difficiles, mes remerciements et l'expression de ma gratitude.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 novembre 1958

UNE NOUVELLE RACE DE PARNASSIUS APOLLO LINNÉ : P. APOLLO RACE OSSALENSIS MIMI

par R. M. MARQUANT

1. — *Position de l'Espèce :*

Dans ses études sur « Les variations géographiques et saisonnières des papillons diurnes en France », le Docteur VERITY indique, à l'article *Parnassius appollo* L., les différentes races françaises dont il avait eu connaissance.

A la nomenclature de *Parnassius apollo pyrenaica* H. B., le Docteur VERITY exprime clairement que « ce nom a été donné d'une manière très générale et sans indication de localités exactes... ». Décrite en effet, par HARCOURT-BATH dans « The Entomologist », 1896, page 331, le nom de *pyrenaica*, voire même de *pyrenaicus* par translation de terminologie, a été appliqué à toutes les espèces de *Parnassius apollo* capturées, au moins, dans les Pyrénées françaises.

Il faut attendre 1921 pour que FRUHSTORFER (in Ent. Anzeiger, I, page 65, 1921) distingue la race *chrysophorus* de la région de Vernet-les-Bains.

J.-P. RONDOU, dans son « Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées » (1^{re} partie, Annales Soc. Ent. de France, Vol. CI, 1932), indique à l'article *P. apollo* : « Commun dans toute la chaîne, au-dessus de 600 mètres, rarement en-dessous ». Il ajoute : « *Apollo varie beaucoup dans les Pyrénées*. On y trouve :

« Race *pyrenaica* H. B. : C'est la forme que l'on rencontre depuis l'Océan jusqu'à l'Ouest des Pyrénées-Orientales.

« Race *chrysophorus* Fr. : C'est la race des Pyrénées-Orientales, vers l'Est, surtout dans la vallée du Cady ».

RÜTIMEYER (in Mitt. Schweiz. Ent. Ges., 18, page 431, 1942) distinguera également une nouvelle race pyrénéenne, *portensis*, de la région de Porté.

Ainsi *pyrenaica* H. B. se trouvait jusqu'à maintenant réduit, puis-

que par création de deux races orientales, elle ne restait plus valable que pour les Pyrénées centrales et occidentales.

Néanmoins le Docteur VERITY écrivait également (in opus cité) : « Toutes celles (races) des Pyrénées sont du reste variées, à l'égard des individus, et il semble y avoir des différences locales, même dans la région susdite de *pyrenaica*, à en juger par les matériaux de la Collection ACHERAY... Aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes, l'aspect est très différent surtout à cause des précostales très petites et de la bande antémarginale très accentuée, qui constitue une série de points séparés ou une bande très large ».

Le Docteur VERITY avait vu juste, en présentant une race spéciale de cette région des Basses-Pyrénées. Un matériel de choix de la région d'Ossau et plus spécialement d'Aubisque (1.700 mètres), a pu nous apporter la certitude de l'existence d'une race nettement déterminée, aux environs immédiats des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes, soit dans la vallée du Valentin, soit dans la vallée d'Ossau proprement dite (Haute et Basse Vallée).

2. — Description du Mâle :

Envergure : entre les apex des ailes antérieures : 68 mm.

A la plus grande largeur des ailes antérieures : 77 mm.

Couleur généralement blanche, très légèrement crème, sur laquelle se détachent nettement les taches noires et les ocelles rouges de l'ornementation.

Caractérisé par la bande hyaline parfaitement délimitée et large d'environ 5 mm. Une bande d'atomes noirâtres de 2 mm suit la ligne marginale, dont elle est séparée par une bande écailleuse blanche de 2 mm également.

Les ailes postérieures sont normalement arrondies, avec une bande noire, très estompée, de taches triangulaires, pointe vers le haut, à 4 mm environ du bord.

Les ocelles sont larges et bien pupillés.

3. — Description de la femelle :

Envergure : entre les apex des ailes antérieures : 70 mm.

A la plus grande largeur des ailes antérieures : 79 mm.

Couleur générale plus blanc de craie que le mâle. Même bande hyaline doublée d'une bande blanche, elle même suivie d'une bande noire.

Les ailes postérieures sont également marquées par la ligne noire estompée des petites taches triangulaires, mais d'une façon plus douce que chez le mâle.

Les ocelles rouges sont très larges et très pupillés de blanc.

4. — *Habitat* : Région d'Ossau, Haute et Basse Vallée d'Ossau, Gabas (1.020 mètres), Eaux-Chaudes (656 mètres), Vallée du Valentin, Eaux-Bonnes (750 mètres), Gourette (1.400 mètres), Aubisque (1.700 mètres).

♂ et ♀ dans ma collection (Col d'Aubisque, 1.700 mètres, le 22 juillet 1958).

Cotypes in Collection Daniel PERRIER, Bordeaux.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 13 décembre 1958